

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement de l'École hôtelière de la Capitale tenue au 7, rue Robert-Rumilly, Québec, le 26 février 2020 de 15 h 30 à 16 h 15 à laquelle sont présents mesdames et messieurs :

Sophie Boetsa-Carrier, Mario Côté, Philippe Coudroy, Sylvie Daigle, Évelyne Fortier, Isabelle Légaré, Frédérique Ménard et Justin Pelchat.

Sont également présents, messieurs Denis Castonguay directeur et Kévin Therrien gestionnaire administratif. Est aussi présente madame Sara Savard-Gauthier, directrice adjointe.

Est absent : M. Kler-Yann Bouteiller.

PROCÈS-VERBAL

1. **Mot du président**

Monsieur Mario Côté souhaite la bienvenue aux membres.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Côté présente l'ordre du jour. L'ordre du jour est accepté avec les ajouts suivants :

10.1 Demande de financement en Service de la restauration.

10.2 Demandes syndicales des enseignants

10.3 Suivi budgétaire

Proposée par Justin Pelchat et appuyée par Évelyne Fortier.

CE : 09/02/20

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **Adoption du procès-verbal du 4 décembre 2019**

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

Proposée par Frédérique Ménard, proposition appuyée par Sophie Boetsa-Carrier.

CE : 10/02/20

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 4 décembre 2019

Point 7 : Plan d'accompagnement, un membre demande quels sont les autres établissements concernés. Le CFP de Limoilou, l'école secondaire Joseph-François Perrault et une école primaire sont également en plan d'accompagnement.

Point 9 : Projet CJE-ÉHC-CLI, en attente de financement de Service-Québec, le projet pourrait démarrer en avril ou mai. Il faut minimalement 15 inscriptions.

Point 12 : Prêt de carte Obedjiwan, l'enseignant responsable serait en arrêt de travail, le projet est en pause.

Point 14.1 : Stage rémunéré en boucherie : L'entente avec Super C est signée, en collaboration avec Mme Ménard.

5. Critères de sélection du directeur de centre 2019-2020 (*consultation CSC*) (📁 CE 19/20-05)

Comme à chaque année, une lettre signée par M. Pierre Lapointe, directeur de la commission scolaire est acheminée au président du CE.

M. Mario Côté nous indique que cette lettre est à titre informatif et concerne essentiellement le processus d'affectation des directions d'écoles.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 110.1 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire de la Capitale a demandé l'avis du conseil d'établissement de l'École hôtelière de la Capitale sur les critères de sélection du directeur de centre de formation professionnelle;

CONSIDÉRANT la présentation de la consultation faites par M. Denis Castonguay, directeur;

CONSIDÉRANT le commentaire ajouté par le président du CE ;

Sur proposition de Isabelle Légaré, appuyée par Philippe Coudroy;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

CE : 11/02/20

DE DONNER UN AVIS FAVORABLE à la proposition soumise à la consultation des conseils d'établissement par la Commission scolaire de la Capitale.

6. Frais afférents 2020-2021 (📁 CE 19/20-06)

Se référant au document déposé séance tenante sous la cote CE 19/20-06, M. Kevin Therrien présente les frais afférents pour l'année scolaire 2020-2021, soit les frais exigés aux élèves lors de leur inscription dans l'un des neuf (9) programmes offerts à l'école.

Nous pouvons noter des changements quant aux petits équipements.

M. Castonguay nous informe que les frais afférents diminuent d'année en année, nous pouvons noter jusqu'à 50 % de diminution en référence à plusieurs gratuités pour les élèves mineurs.

M. Therrien fait la lecture détaillée des frais par programme. Les frais de reprographie n'ont pas changé comparativement à l'an passé.

L'adoption du document relatif aux frais afférents 2020-2021, tel que présenté, est proposée par Philippe Coudroy, proposition appuyée par Justin Pelchat.

CE : 12/02/20

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Projet éducatif

M. Castonguay nous fait la lecture de la lettre du directeur de la Commission scolaire concernant le projet éducatif mentionnant que le document sera effectif jusqu'en 2023.

8. Prêt de carte Commission de la Jonquière

Il s'agit du programme de *Sommellerie*, le cours est déjà débuté, 2 enseignants sont sur place à raison de 3 jours par semaine.

9. Évènements et/ou performances à souligner :

M. Castonguay commente les évènements à venir :

- Journée « Portes ouvertes » (26 janvier 2020)
La journée s'est super bien déroulée, 210 visiteurs se sont présentés, plus ou moins 10 dossiers d'élèves se sont ouverts. Sophie Boetsa-Carrier ajoute ses commentaires, le bilan est à venir.
- Activité de financement *Sommellerie* (23 mars 2020)
Il s'agit d'un parcours de dégustations, le stage de 4 jours aura pour objectif de réaliser une tournée des vignobles québécois.
- Activité de financement Euro Stage Nice (3 avril 2020)
Un souper pour financer un stage sur la Côte d'Azur.
- Stage Bordeaux (28 mars au 22 avril 2020)
Au Lycée de Gascogne.
- Salon de l'emploi (24 mars 2020)
En collaboration avec le CÉGEP de Limoilou et Service Québec.

10. Autres sujets :

- 10.1** Demande de financement en *Service de la restauration*, chez Maxi pour faire de l'emballage, obtention à l'unanimité.

10.2 Demandes syndicales pour les enseignants

Madame Légaré fait la lecture des principales demandes du syndicat des enseignants en lien avec les négociations de la nouvelle convention collective.

10.3 Suivi budgétaire

Un suivi budgétaire est demandé par les membres du CE pour la prochaine rencontre.

11. Prochaine réunion

13 mai 2020.

12. Levée de l'assemblée

Après avoir épuisé tous les sujets à l'ordre du jour, M. Côté remercie les membres. La séance est levée à 16 h 15.

MARIO CÔTÉ
PRÉSIDENT

SYLVIE DAIGLE
SECRÉTAIRE

N.B. *L'usage du masculin est utilisé afin d'alléger le texte, et ce sans discrimination au genre féminin.*